

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2024-09-02

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 septembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

ABSENTS EXCUSES : BERTOLI Régis, GELEY Jean-Luc ayant donné pouvoir à ECARNOT Stéphane.

Secrétaire de séance : PHILIPPON Franck.

Convocation du 06/09/2024 (affichée le 06/09/2024).

OBJET : CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

M. le Maire expose que dans le cadre des travaux de rénovation de la toiture de l'église et de la cure, la Commune peut mettre en place un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, partenariat qui permettrait de lancer une campagne d'appel aux dons de particuliers.

Il propose donc de conclure une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de définir les modalités d'intervention de chacune des parties dans le cadre de cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la conclusion d'une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre de l'opération des travaux de rénovation de la toiture de l'église et de la cure ;
- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de collecte de dons et tous documents s'y rapportant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

